



## Contacts

### Joanne ROMEYER

CCI International Rhône-Alpes

[romeyer@rhone-alpes.cci.fr](mailto:romeyer@rhone-alpes.cci.fr)

T. 04 37 91 68 72

### Franck LIOTIER

CCI Ardèche

[franck.liotier@ardeche.cci.fr](mailto:franck.liotier@ardeche.cci.fr)

T. 04 75 69 27 22



# Forum d'affaires Rhône-Alpes/Italie Jeudi 4 et vendredi 5 Juin 2015 à Milan

## Exposition Universelle de Milan 2015

« L'innovation et le savoir-faire des entreprises Rhônalpines à la rencontre du marché italien »

### L'Expo :

Après Shanghai en 2010, l'Exposition Universelle 2015 se tiendra à Milan du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre sur le thème « Nourrir la planète, énergie pour la vie ». Cette nouvelle édition attend 20 millions de visiteurs (dont 7 millions d'étrangers), et la représentation de 147 pays sur 1,1 million de m<sup>2</sup>.

Cet événement mondial aux portes de Rhône-Alpes offre une vraie opportunité pour les entreprises de la région non seulement de développer leurs parts de marché en Italie mais aussi d'agrandir le cercle de leurs contacts d'affaire dans le monde entier.

### Rhône-Alpes - Italie :

- L'Italie est le 2<sup>ème</sup> pays client et fournisseur de Rhône-Alpes avec 10,6 % des exportations et 14,7 % des importations totales de la région
- On dénombre à ce jour près de 1500 établissements rhônalpins exportant vers L'Italie
- Un véritable marché porteur pour les entreprises de la région dont le savoir-faire est apprécié et recherché par les italiens

### Focus Milan :

- Ville moderne et à l'avant-garde
- Une des destinations touristiques les plus importantes en 2015
- Ville offrant une grande partie du patrimoine artistique et culturel italien

### La mission :

A l'occasion de la participation de la région Rhône-Alpes à l'Exposition Universelle de Milan, CCI International Rhône-Alpes et ses partenaires organisent une mission d'entreprises les 4 et 5 juin, comprenant la participation à :

- **Un Forum d'affaires Rhône-Alpes - Italie qui permettra des rencontres B to B pré-qualifiées avec des opérateurs italiens - à Citexpo (Espace France dans le centre de Milan)**
- **Une soirée de réseautage et un cocktail dinatoire aux saveurs de Rhône-Alpes**
- **Une visite thématique et guidée de l'Expo Universelle le 5 juin**



## Contacts

**Joanne ROMEYER**  
CCI International Rhône-Alpes  
[romeyer@rhone-alpes.cci.fr](mailto:romeyer@rhone-alpes.cci.fr)  
T. 04 37 91 68 72

**Franck LIOTIER**  
CCI Ardèche  
[franck.liotier@ardeche.cci.fr](mailto:franck.liotier@ardeche.cci.fr)  
T. 04 75 69 27 22



# Forum d'affaires Rhône-Alpes/Italie Jeudi 4 et vendredi 5 Juin 2015 à Milan

## Exposition Universelle de Milan

### Programme prévisionnel :

	Jeudi 4 Juin	Vendredi 5 Juin
<b>Matinée</b>	Accueil participants	Visite d'Expo Milan 2015
	Début des rencontres B to B	
	Déjeuner	Déjeuner
<b>Après-midi</b>	Suite des rencontres B to B	Visite d'Expo Milan 2015
<b>Soirée</b>	Cocktail de réseautage	

### Les bonnes raisons de participer à cette mission :

- ✓ Rencontre B to B avec les acteurs clés de votre secteur
- ✓ Prospection individuelle pour chaque entreprise
- ✓ Mise en avant de votre savoir-faire
- ✓ Développement de vos partenariats commerciaux sur un marché porteur

### Tarif :

Le tarif d'inscription est de 950 € HT (1 140 € TTC) par entreprise.

Ce tarif comprend :

- La participation au Forum d'affaires Rhône-Alpes-Italie du 4 Juin (déjeuner compris)
- La visite thématique et guidée de l'Expo 2015 le 5 Juin (billet d'entrée et déjeuner compris)
- La soirée de réseautage le 4 Juin
- Un accompagnement linguistique

Le tarif ne comprend pas :

- Le transport
- Les deux nuits d'hôtel
- Les dépenses non mentionnées et les dépenses personnelles



# Forum d'affaires Rhône-Alpes/Italie Jeudi 4 et vendredi 5 Juin 2015 à Milan

## Contacts

**Joanne ROMEYER**  
CCI International Rhône-Alpes  
[romeyer@rhone-alpes.cci.fr](mailto:romeyer@rhone-alpes.cci.fr)  
T. 04 37 91 68 72

**Franck LIOTIER**  
CCI Ardèche  
[franck.liotier@ardeche.cci.fr](mailto:franck.liotier@ardeche.cci.fr)  
T. 04 75 69 27 22



## BULLETIN D'INSCRIPTION

Raison sociale .....  
N° Siret .....  
Adresse .....  
Code postal/Ville .....  
Nom .....  
Prénom .....  
Fonction .....  
Tél. .... Courriel .....  
Site Web.....  
Domaine d'activité .....  
Effectif ..... CA G .....  
CA Export ..... CA Italie .....

*"Conformément à la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant et d'un droit d'opposition à l'utilisation ultérieure de ces données"*

Participera au Forum d'affaires Rhône-Alpes - Italie du 4 au 5 Juin 2015, au prix de 950 € HT (1 140 € TTC)

Souhaite être contacté(e) pour un complément d'information

Date :

Signature & cachet de l'entreprise :

Bon pour engagement de participation.

La totalité des sommes sera réglée avant le départ de la mission.

Merci de retourner ce bulletin d'inscription avant le 31/03/2015, accompagné d'un chèque de 1 140 € TTC correspondant au règlement total de la mission

à l'adresse suivante :

CCI de région Rhône-Alpes  
A l'attention de : Joanne ROMEYER  
32 quai Perrache - CS 10015  
69286 LYON cedex 02  
[romeyer@rhone-alpes.cci.fr](mailto:romeyer@rhone-alpes.cci.fr)



## Contacts

### Joanne ROMEYER

CCI International Rhône-Alpes

[romeyer@rhone-alpes.cci.fr](mailto:romeyer@rhone-alpes.cci.fr)

T. 04 37 91 68 72

### Franck LIOTIER

CCI Ardèche

[franck.liotier@ardeche.cci.fr](mailto:franck.liotier@ardeche.cci.fr)

T. 04 75 69 27 22



# Forum d'affaires Rhône-Alpes/Italie Jeudi 4 et vendredi 5 Juin 2015 à Milan

## CONDITIONS GENERALES :

### I. Organisation de la prestation

**1.1** L'organisateur de la mission est CCI International Rhône-Alpes, juridiquement porté par chacune des CCI de Rhône-Alpes. La prestation proposée a pour objectif de mettre en contact les responsables d'entreprises françaises ou bien les membres d'un pôle d'excellence ou de compétitivité avec des partenaires étrangers en vue de l'établissement et/ou la consolidation d'un courant d'affaires à l'international ou simplement en vue d'une prise d'information. Les CCI de Rhône-Alpes, dans le cadre de CCI International Rhône-Alpes, détiennent un savoir-faire en matière de recherche de partenaires, de mise en relations d'entreprises et d'organisation de rendez-vous avec des prospects, elles ont déjà contribué à la réalisation de missions de prospection commerciale et disposent via leurs conseillers géographiques d'une expertise pays reconnue.

**1.2** Dans le cadre de cette prestation, ne sont pas inclus sauf mention spécifique dans le bon de commande :

*Les transports (vols nationaux et internationaux), l'hébergement et les frais de restauration non prévus au programme.*

*La participation d'une 2ème personne pour la même entreprise.*

*Les assurances : accident, bagages, rapatriement, envoi d'échantillons*

*Les frais éventuels d'acheminement de documentation et /ou d'échantillons, le dédouanement de ces derniers et les frais d'excédent de poids.*

*Les frais de repas, transport locaux*

*Les dépenses personnelles*

*Les frais d'interprétariat*

### II. Conditions de participation et de paiement

**2.1** Les prestations rendues par CCI International Rhône-Alpes font l'objet d'une offre commerciale diffusée aux entreprises fixant de manière détaillée les conditions financières de leur participation.

**2.2** Les entreprises confirment leur participation en retournant à la CCI de région Rhône-Alpes

*- Le bon de commande dûment complété et signé par une personne autorisée dans l'entreprise.*

*- Un chèque de 1 140 € TTC à l'ordre de la CCI de région Rhône-Alpes, correspondant règlement total de la prestation.*

*A réception, la CCI de région accusera réception de la commande, confirmera son accord et retournera à l'entreprise une facture acquittée correspondant à 1 140 euros TTC.*

**2.3** Les conditions financières et techniques de la prestation n'engagent la CCI de région Rhône-Alpes que si le bon de commande et l'acompte sont retournés avant le délai précisé sur le bon de commande.

**2.4** La réception des pièces indiquées en 2.2 ainsi que la confirmation de réception de la CCIR constitue la condition impérative du démarrage de la prestation par CCI International Rhône-Alpes.

**2.5** La réception par la CCI de région du bon de commande rend exigible l'intégralité des sommes dues.



## Contacts

### Joanne ROMEYER

CCI International Rhône-Alpes

[romeyer@rhone-alpes.cci.fr](mailto:romeyer@rhone-alpes.cci.fr)

T. 04 37 91 68 72

### Franck LIOTIER

CCI Ardèche

[franck.liotier@ardeche.cci.fr](mailto:franck.liotier@ardeche.cci.fr)

T. 04 75 69 27 22



# Forum d'affaires Rhône-Alpes/Italie Jeudi 4 et vendredi 5 Juin 2015 à Milan

## III. Information et confidentialité

**3.1** Pour la bonne réalisation de la prestation décrite ci-dessus, le client s'engage à transmettre à la CCI territoriale toutes les informations commerciales nécessaires à la bonne réalisation de la mission (tarifs, prix, questionnaire de préparation etc...). Le client précisera si ces documents sont transmis à titre confidentiel ou s'ils sont destinés à être remis aux partenaires potentiels.

**3.2** La CCI territoriale s'engage à prendre les mesures nécessaires, notamment vis-à-vis de son personnel, pour que soient maintenus confidentiels les informations et documents de toute nature, relatifs au client, qui lui sont communiqués pour ou à l'occasion de la réalisation de la prestation. De la même manière, elle s'oblige à traiter comme strictement confidentiels les résultats de sa prestation, sauf autorisation spéciale et écrite du client.

**3.3** La CCI territoriale pourra mentionner le nom du client dans ses références commerciales.

## IV. Conditions d'annulation de la prestation

**4.1** Du fait de CCI International Rhône-Alpes : Postérieurement à la diffusion de la proposition commerciale et quelles qu'en soient les causes, CCI International Rhône-Alpes se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation. Une information écrite sera adressée aux sociétés inscrites et la somme versée sera remboursée, à l'exclusion de tout dommage et intérêts supplémentaires.

**4.2** Du fait du client : En cas d'annulation de sa commande de fournitures et prestations, le Client sera tenu d'en avertir par écrit, en conservant une preuve de l'envoi, préalablement et rapidement à la CCI territoriale. Dans ce cas, la CCI de région Rhône-Alpes, à sa seule initiative, sera en droit, soit de réclamer le règlement immédiat de toutes les fournitures et services commandés au prorata de leur exécution, soit de conserver les sommes versées par le client au titre d'indemnité pour annulation de la commande, sans que, dans aucun des cas précités, la CCI de région ni la CCI territoriale ne puissent être tenues responsables à aucun titre.

## V. Assurances

CCI International Rhône-Alpes n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les risques, dommages, accidents de toute nature pouvant survenir à l'occasion de la mission. La société est invitée à souscrire toutes les assurances nécessaires.

## VI. Droit applicable et contestation/litige

L'interprétation et l'application des conditions générales et particulières de participation à des missions à l'étranger sont soumises au droit français.

Toute contestation ou tout litige donnera lieu à la recherche d'une solution amiable. En cas de contentieux, les tribunaux compétents seront ceux du ressort de la circonscription de la CCI territoriale concernée.